

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE ET RÉHABILITATION DE
SITES CONTAMINÉS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE
PROXIMITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

I. Le projet consiste à réaliser des études de caractérisation environnementale sur des terrains relevant de la compétence de proximité de la ville. Ces terrains correspondent aux lots des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et de la Pointe-D'Estimauville ainsi que diverses autres propriétés municipales ou immeubles à acquérir. Le projet consiste également en la réalisation de travaux de décontamination qui pourront inclure, sans s'y limiter, l'excavation et la disposition des sols hors site, le traitement in-situ ou ex-situ des sols contaminés, la gestion des eaux des excavations et des biogaz et tous autres travaux de décontamination nécessaires à l'atteinte des objectifs de réhabilitation applicables pour lesdits terrains municipaux ou immeubles à acquérir, relevant de la compétence de proximité de la ville.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel d'appoint requis aux fins de la réalisation des études de caractérisation environnementale, de la surveillance des travaux et de la décontaminations et des analyses en laboratoire.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux, des services professionnels et techniques ainsi que du personnel d'appoint du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 10 500 000 \$.

TOTAL : 10 500 000 \$

Annexe préparée le 11 décembre 2015 par :

Cécile Cognet, ing.
Conseillère en environnement
Service de l'environnement